

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Manutention et facility			
Ancien Code	ECLG1B04MFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1040		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Pascal DEHUT (pascal.dehut@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement (UE) offre une approche complète sur le Facility Management et la manutention.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

3.4 Optimiser les opérations logistiques

3.5 Identifier, sélectionner et assurer le suivi des prestataires des services

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

4.1 Positionner la logistique dans la stratégie de l'entreprise

4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

5.1 Identifier et proposer des solutions adaptées aux besoins du client

5.2 Gérer les ressources humaines, matérielles et financières dans l'espace et le temps

5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations

Acquis d'apprentissage visés

Voir les acquis d'apprentissage des autres AA.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG1B04MFAA Facility Management 12 h / 1 C

ECLG1B04MFAB Conditionnement et manutention 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG1B04MFAA	Facility Management	10
ECLG1B04MFAB	Conditionnement et manutention	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

De nombreuses activités couvertes par le secteur du facility management ont un lien majeur avec les conditionnements, les emballages et les manutentions observés au sein des organisations et des entreprises (au point de vue cahier de charges, bonnes pratiques, sécurité, réglementation et impact environnemental).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Facility Management			
Ancien Code	4_ECLG1B04MFAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1041		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal DEHUT (pascal.dehut@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage (AA) offre une approche complète sur le Facility Management, ses opérations et le lien avec le périmètre de la logistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette AA a pour but de faire connaître le Facility Management, sa raison d'être, son périmètre d'activité, ses dimensions logistiques et ses dimensions économiques.

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable :

- de définir le Facility Management.
- d'énumérer les activités couvertes par le Facility Management et d'en comprendre l'importance.
- d'identifier les dimensions logistiques du Facility Management.
- de mesurer les impacts (économiques, énergétiques et autres) du Facility Management.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définitions et généralités : Facility Management et Services généraux.

Les décisions stratégiques à sous-traiter les services généraux

La proportion des frais associés aux services généraux

La cartographie des services proposés par le Facility Management.

Le profil du Facility Manager et ses activités

Les dimensions logistiques du Facility Management.

Le déménagement : activité majeure du Facility Management.

Les types de déménagement.

La préparation du déménagement

Les raisons du déménagement.

Les chiffres du déménagement

Le timing et les coûts du déménagement

Les pièges à éviter en déménagement

Les clefs du succès du déménagement

Les conseils de la réussite d'un déménagement

Les étapes de la réussite d'un déménagement

Le Digital et le Facility Management

Les tendances actuelles du Facility Management

...

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se composera d'un mélange de deux types de méthodes pédagogiques : la méthode classiques basée sur un exposé magistral réalisé par l'enseignant (ou le formateur) et la méthode active ou participative basée sur l'interactivité avec l'élève, la découverte (l'étudiant est mis en situation, face à une thématique, un problème à analyser pour en extraire les principes de base).

...

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances questions-réponses.

Travaux

Climat de confiance

Lectures et vidéos de cas pratiques.

Expériences

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans les supports déposés sur Connected au regard de l'UE/AA

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, Vademécum, directives seront déposées sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il s'agira d'un examen écrit pour la première et la seconde session.

Les modalités opérationnelles seront postées sur Connectd au regard de l'UE/AA

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Etudiant diplômable en janvier :

L'AA est réorganisable en Janvier et le contenu de l'évaluation portera sur la matière de l'année N-1 via un examen écrit pour 100 %, tant pour la 1er que pour la 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Conditionnement et manutention			
Ancien Code	4_ECLG1B04MFAB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1042		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal DEHUT (pascal.dehut@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage (AA) offre une approche complète sur le conditionnement, la manutention et l'entreposage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable :

- de dimensionner un entrepôt (physiquement, économiquement et, en terme de ressources)
- d'inventorier les activités qui y sont réalisées
- d'énumérer les activités à optimiser en priorité et les outils qui le permettent.
- de connaître les différents types, classes d'entrepôts et, les critères de différenciation.
- de connaître les différents types d'emballages et leurs fonctions.
- de connaître les différents types de manutention et leurs fonctions

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La gestion des emballages et des conditionnements (1)
Définitions et généralités
Le coût de l'emballage
Les types d'emballage (primaire, secondaire et tertiaire)
Les principales catégories de dommages subis par les marchandises
Les matériaux d'emballages (et de remplissage)
Le recyclage des emballages
Les fonctions de l'emballage
Les boîtes et les caisses en cartons, les matériaux de remplissage et les palettes.µ
Les manutentions (2)
L'entreposage (3)
Définitions et généralités
Les missions et les fonctions des entrepôts
Les classes d'entrepôts et les critères de classification des entrepôts
La taille des entrepôts
Les zones, les opérations et les activités au sein de chaque zone de l'entrepôt
La répartition des coûts par zones et par activité
Les temps opératoires
L'adressage
La localisation des articles au sein de l'entrepôt.
Le slotting et le dimensionnement des zones au sein de l'entrepôt

Les manutentions au sein de l'entrepôt
Les types de systèmes et d'engins de manutention.
Les frais de manutention

...

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se composera d'un mélange de deux types de méthodes pédagogiques : la méthode classique basée sur un exposé magistral réalisé par l'enseignant (ou le formateur) et la méthode active ou participative basée sur l'interactivité avec l'élève, la découverte (l'étudiant est mis en situation, face à une thématique, un problème à analyser pour en extraire les principes de base)

...

Dispositifs d'aide à la réussite

Les outils pédagogiques suivants seront utilisés :

- Exposé du cours par l'enseignant
- Réalisation par l'enseignant de nombreux schémas se rapportant à la thématique développée.
- Passage de vidéos
- Passage en revue par l'enseignant de nombreux exemples.
- Histoires racontées par l'enseignant (basée sur son expérience)
- Lecture de documents en format « PDF » (lecture réalisée par l'enseignant et l'étudiant)
- Réalisation de nombreux exercices

...

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur Connected au regard de l'AA

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un support écrit sera remis à l'étudiant ainsi que de nombreux supports papiers illustratifs, des exemples écrits et des exercices écrits (énoncé et solution).

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vademécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il s'agira d'un examen écrit en première et seconde session.

Les modalités opérationnelles seront postées sur Connected au regard de l'AA.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Etudiant diplômable en janvier :

L'AA est réorganisable en Janvier et le contenu de l'évaluation portera sur la matière de l'année N-1 via un examen écrit pour 100 %, tant pour la 1^{er} que pour la 2^e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).